



Saly Portudal, le 11 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet Train Express Régional : Victoire pour les Personnes Affectées ! La BAD exige un audit avant de s'engager dans la phase 2

Le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) vient d'exiger un **audit de conformité environnementale et sociale** sur la **phase 2 du projet Train Express Régional (TER)**. L'objectif général de la mission est "d'évaluer le niveau de conformité du projet vis-à-vis des exigences Environnementales & Sociales nationales et de la Banque applicables et de proposer un plan d'actions correctif le cas échéant ¹".

« Ceci est un rappel à l'ordre et une grande victoire car, dans l'histoire de la **BAD** c'est la première fois qu'un projet financé par la BAD fasse l'objet d'un audit de cette nature et qui intervient avant même l'approbation du financement ! » a déclaré **M. Aly Marie Sagne, Directeur Exécutif de Lumière Synergie pour le Développement (LSD)**.

En effet, dans le cadre du processus de libération des emprises du projet, **LSD** a interpellé en vain la **BAD** et à **l'APIX** sur le respect scrupuleux des **politiques de sauvegardes environnementales et sociales** des bailleurs.

Et dans cette logique, **LSD** avait déposé deux plaintes contre les bailleurs dont une pour une médiation portant sur plus de 2000 personnes affectées et ensuite une seconde pour non-conformité avec les normes de la **BAD** et de **l'Agence Française de Développement**².

En outre, dans la phase 2 du projet, non seulement les personnes affectées ont été encore lésées à travers des indemnités injustes, mais aussi elles ont été victimes de représailles³.

Aujourd'hui, **l'APIX** n'ayant pas tiré des leçons du désastre social laissé dans la 1^{ère} phase du projet, la **BAD** semble avoir tordu son bras à travers cet audit qui devra être achevé dans un délai de 45 jrs.

Enfin, cet audit de conformité commandité par la **BAD** sera l'occasion pour l'institution, de montrer son **leadership** dans le domaine de la **durabilité environnementale et sociales** et d'assumer ses **responsabilités** relativement à l'obligation de ses clients et emprunteurs à **respecter ses propres politiques**.

Pour plus d'informations, prière de contacter :

Aly Marie Sagne,
Directeur Exécutif LSD, BP : 658, Saly Portudal – Mbour, Sénégal
Téléphone : +221 339572034
Email : a.sagne@lsdsenegal.org

¹ Voir appel d'offre : <https://www.afdb.org/fr/documents/ami-senegal-audit-de-conformite-environnementale-et-sociale-de-la-mise-en-oeuvre-de-la-phase-2-du-projet-train-express-regional-sur-le-troncon-diamniadio-aibd-ter>

² Première plainte : <https://www.afdb.org/fr/mii-gestion-des-plaintes-requetes-enregistrees/rq2019/1-senegal> et 2^{ème} plainte : <https://www.afdb.org/fr/documents/senegal-train-express-regional-de-dakar-phase-1-section-dakar-diamniadio-rapport-devaluation-de-leligibilite-de-la-plainte-une-verification-de-la-conformite>

³ Voir arrestation et détention pendant 6 jours de 25 membres du collectif des PAPs et d'un membre de l'ONG le 22 octobre 2022 - <https://www.sudquotidien.sn/preoccupes-par-linterpellation-de-25-membres-du-collectif-des-impactes-du-ter-les-droits-de-lhomme-appellent-a-respecter-leur-droit-a-une-juste-indemnisation/>